

les questions rurales. Les cultivateurs, il est vrai, sont plus directement intéressés à ces questions que les autres groupes, mais le ministère de l'Agriculture devrait, à mon avis, s'occuper des intérêts des consommateurs. C'est vrai également des transformateurs et des autres.

C'est difficile à réaliser et, la politique étant ce qu'elle est, des groupes se font mieux représenter et écouter que d'autres. Cela fait partie de l'art politique. Le ministère de l'Agriculture ne devrait pas être considéré comme étant simplement le porte-parole des cultivateurs. C'est un point de vue très étroit. Les cultivateurs ne forment qu'une faible proportion de la population et leurs porte-parole ne comptent guère sur le plan politique. Notre propre ministère de l'Agriculture se compose dans une grande mesure de gens doués de certaines compétences et capables d'appliquer des programmes et des méthodes d'exploitation qui exigent du savoir-faire dans ce domaine. Ces gens devraient s'occuper de tous ces secteurs dans la mesure où le Congrès peut leur en déléguer la tâche.

Un ministère des Affaires du consommateur devrait s'occuper de bien des questions ressortissant déjà au ministère de l'Agriculture, au ministère de la Santé, au ministère de l'Éducation et du Bien-être et au ministère du Commerce. Cela ferait double emploi à un point extraordinaire. Les gens appelés à s'occuper de ces domaines ne feraient dans une bonne mesure que répéter ce que font d'autres ministères. Je ne pense pas que l'idée soit bonne. Il est bon que nous ayons maintenant au bureau du Président un représentant qui rappelle à ces organismes de veiller à l'intérêt du consommateur. Au fur et à mesure qu'on devient plus conscient de l'intérêt du consommateur, les organismes en cause s'en occupent davantage. C'est ainsi, je crois, que les choses doivent évoluer. Un tel ministère semblerait créé simplement pour s'occuper des intérêts d'un groupe particulier.

Le coprésident sénateur CROLL: N'en est-il pas ainsi? Vous avez dans votre pays et nous avons chez nous un ministère de l'Agriculture qui a un penchant pour les cultivateurs. N'est-ce pas précisément son objet? N'est-ce pas ce qu'il est censé faire?

M. BRANDOW (*professeur*): Il est incontestable qu'il a été établi d'abord pour favoriser le cultivateur. La recherche agricole, qui était censée être accomplie dans l'intérêt du cultivateur, a cependant fini par rendre service au public en général et explique en grande partie pourquoi nous avons aujourd'hui beaucoup moins de cultivateurs.

Le coprésident sénateur CROLL: Il y a un passage de votre mémoire qui m'a beaucoup frappé, même si je n'arrive pas en ce moment à mettre le doigt dessus. Vous dites qu'on s'intéresse non seulement aux prix des cultivateurs, mais aux prix de détail. Si cela peut vous intéresser, nous n'avons pu obtenir de notre propre ministère de l'Agriculture aucun prix des produits de la terre au niveau du détail. Comment pouvez-vous dire alors que le consommateur obtient sa juste part? Ce peut être un peu différent chez vous, mais au fond la situation est à peu près la même.

M. BRANDOW (*professeur*): Je conviens que bien des gens considèrent le ministère de l'Agriculture comme un organisme de l'État, ou groupe purement favorable au cultivateur. La gamme de ses fonctions, inspection des viandes, de la volaille ou quelque autre activité, est réellement plus utile au consommateur cependant qu'à tout autre secteur. A cause de l'évolution, une grande partie de l'activité du ministère ne vise pas à favoriser le cultivateur. L'intérêt du consommateur y est pour le moins égal à celui du cultivateur. En raison de l'évolution qui se produit dans le gouvernement des États-Unis, ces divers organismes doivent nécessairement, orienter leur activité en fonction de l'ensemble plutôt que dans l'intérêt d'un groupe en particulier. Cela s'est produit peu à peu. L'établissement d'un ministère particulier des Affaires du consommateur donne à entendre qu'un service de l'État doit jouer dans l'intérêt d'un groupe plutôt qu'à